



PAS D'ARGENT POUR TON LICENCIEMENT SALARIE SAIPOL DE MONTOIR !!

Le groupe AVRIL, auquel appartient la société SAIPOL, a d'autres priorités : **le tour de France 2021**, racheter les 25 % des parts de CARGILL détenues dans l'usine de Montoir de Bretagne qui sera transformée en stockage. Et si on vous donne 50.000€ à vous les salariés de Montoir, vous allez vous acheter une voiture selon certains.

Mais rassurez-vous les salariés de Montoir, ce n'est pas votre faute. La Direction ne vous reproche rien.

Enfin presque, ces vilains salariés qui votent CGT, ce syndicat qui fait peut-être trop bien son travail et dérange la Direction. Rappelez-vous 8 mois avant cette annonce faite aux salariés en novembre 2019, qu'il y a eu une grève massivement suivie sur 3 sites SAIPOL, dont celui de Montoir de Bretagne, pour des augmentations de salaire, à l'appel de la CGT. Et sur les 3 sites SAIPOL en grève, un seul a été victime de lock-out pendant plus d'un mois, comme par hasard celui de Montoir de Bretagne. Visiblement ce n'était pas suffisant, pour que le site de Montoir soit également choisi pour être vendu ou fermé. Pourquoi un tel acharnement sur

les salariés du site de Montoir ? Est-ce un motif inhérent aux salariés du site pour supprimer l'intégralité des 33 postes ?

On constate que la situation économique (EBITDA) de SAIPOL n'a cessé de s'améliorer :

- 2016 : -75,3 millions d'€,
- 2017 : -69,7 millions d'€
- 2018 : -46,5 millions d'€
- 2019 : -45,2 millions d'€

Ce qui ressort du rapport de l'expert, c'est que cette amélioration se poursuit en 2020 avec un EBITDA qui redevient excédentaire, ce qui est une première depuis 2015. Cette tendance semble d'ailleurs se poursuivre début 2021, c'est ce que montrent les chiffres de janvier présentés en conseil d'administration.

Aucune urgence donc à fermer l'usine de Montoir-de-Bretagne employant 33 salariés, dans un contexte de crise sanitaire, économique et sociale, qui s'est traduit notamment par une très forte progression du chômage fin 2020 dans le bassin d'emploi de Saint-Nazaire, lié au ralentissement de l'activité d'Airbus. Rappelons que des dispositifs publics visant précisément à préserver l'emploi et les compétences sont prévus par le gouvernement depuis maintenant un an (activité partielle longue durée, prêt garanti par l'Etat, report de cotisations sociales, ...). Par ailleurs, après l'annonce du gouvernement de la fin des chaudières à fioul émettrice de CO2 dès le 1^{er} janvier 2022, la transition vers le biofioul (à faible teneur en CO2) en France semble être inévitable à court terme, de l'aveu même des professionnels du secteur (FF3C, Estérifrance, ...). Le biodiesel de colza, dont les propriétés de résistance au froid lui confèrent le rôle de matière première privilégiée pour le biofioul, aura d'ici peu de nouveaux débouchés de taille qu'il faudra être capable de produire. Aucune urgence donc à fermer l'usine de Montoir-de-Bretagne, d'une capacité de production de 250 mille tonnes de biodiesel par an, sauf à inciter les futurs distributeurs de biofioul à s'approvisionner à l'étranger.

Mais nous ne lâchons rien, nous refusons ce PSE injustifié. Nous continuons d'interpeler les politiciens puisque l'état est actionnaire via la Banque Publique d'Investissement. Les salariés SAIPOL de Montoir de Bretagne contestent cette injustice et souhaitent que le groupe Avril annule sa décision de PSE.

C'est pourquoi la CGT appelle tous les salariés de SAIPOL à cesser le travail à partir du lundi 3 mai 2021 : TOUS EN GREVE ! 12h grillades devant l'usine pour ceux qui veulent, 15h, rassemblement interpro devant l'usine rue du DORIS à Montoir de Bretagne

« *Si tu ne partages pas la lutte, tu participes à la défaite* »

